

Qualité de Données et Réglementation Solvabilité II

Décryptage de la notice du
08/11/2023 émise par l'ACPR

Décembre 2023



Contexte et Résumé

Le contexte de taux haussiers crée une certaine pression sur les Assureurs et encourage l'ACPR à se montrer de plus en plus regardant sur notamment le sujet des reportings réglementaires et le calcul des ratios de solvabilité.

En publiant pas moins de six nouvelles notices, le régulateur précise ses attentes sur plusieurs sujets autour de la réglementation Solvabilité 2 et notamment quant à la qualité de données utilisées pour les calculs de ratios prudentiels afférents. Elle clarifie ainsi dans une notice dédiée un certain nombre de bonnes pratiques en la matière.

Rappel : une notice vise à clarifier et apporter des explications aux organismes contrôlés, quant aux modalités de mise en œuvre d'un texte réglementaire.

Résumé Notice

Gouvernance

Les règles de Gouvernance sont précisément détaillées avec notamment des explications sur :

- Le Scope des données concernées
- Le RACI et la création d'un Responsable de la QDD et des personnes relais
- La Comitologie
- Zoom sur les données Externes
- Les KPI de la Qualité de données
- La Politique de suivi des mesures

Répertoire de données et Cartographies

Précisions quant au contenu du Répertoire avec une description de l'attendu pour chaque donnée : la description, la localisation, la source, l'usage (processus métier), la criticité, le propriétaire, les modalités et la fréquence de mise à jour.

Les Cartographies des SI et des flux doivent permettre de suivre les traitements de la donnée menant aux calculs prudentiels (lignage)

Contrôle Interne

Les dispositifs de contrôle Internes doivent se saisir du sujet de la QDD et intégrer dans leurs contrôles des éléments visant à assurer que l'exhaustivité, l'exactitude et la cohérence sont respectés. L'ACPR préconise la mise en place d'un référentiel des contrôles à ce sujet.

Le risque de non-qualité de la donnée doit être intégré dans la cartographie des risques.



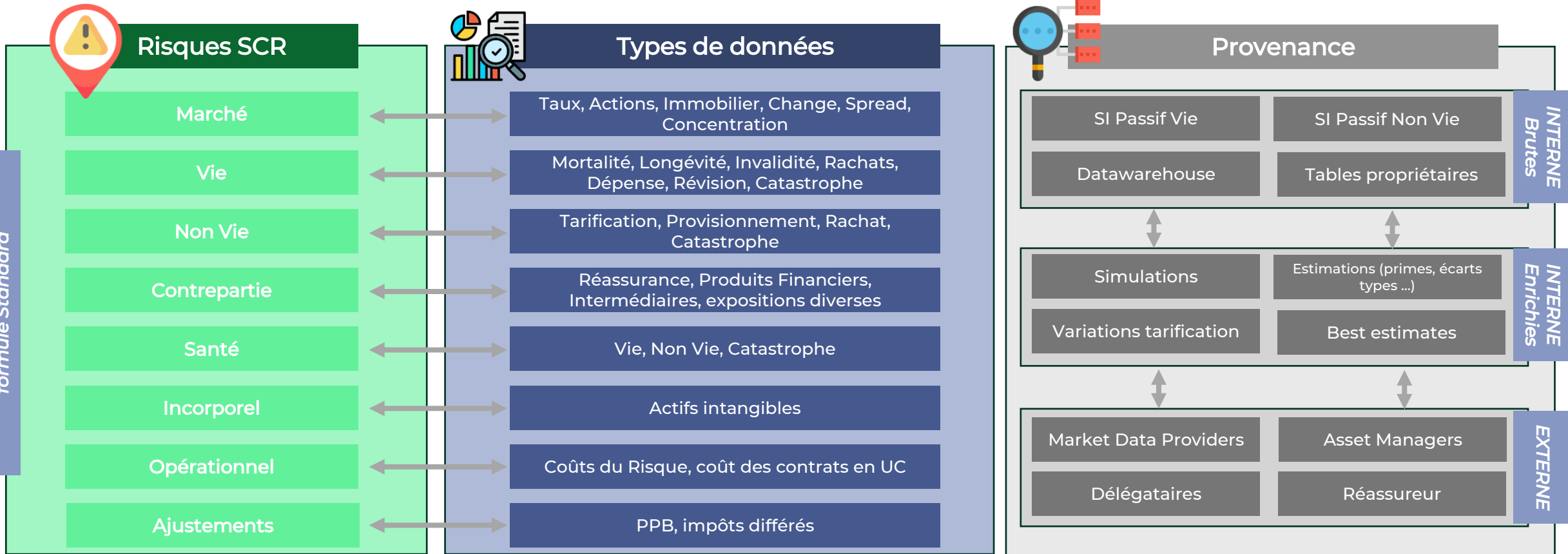
Le régulateur sera très vigilant en 2024 afin de s'assurer que les compagnies sont précisément aux niveaux escomptés quant à la fiabilité des calculs de leurs engagements financiers

Sommaire

1. LES DONNÉES POUR SOLVENCY 2 : UN PANEL TRÈS VASTE DE DONNÉES AUX MULTIPLES SOURCES
2. GOUVERNANCE
3. REPERTOIRE DE DONNÉES ET CARTOGRAPHIES
4. OUTILS, AUDIT et CONTRÔLE INTERNE
5. PRINCIPAUX CHANTIERS IDENTIFIÉS

Les données pour Solvabilité 2 : un panel très vaste de données aux multiples sources

La notice précise que toutes les données nécessaires aux calculs réglementaires sont concernées. Illustration de la profondeur du sujet avec le calcul du SCR.



Les risques liés à cette architecture complexe sont nombreux et les enjeux importants. La Gestion des données, la Gouvernance et les processus associés ainsi que les Contrôles afférents sont les 3 piliers majeurs de vigilance.

Gouvernance

Afin de garantir le respect des critères de qualité sur les 3 piliers (Exhaustivité, Exactitude et Cohérence), une gouvernance et des processus robustes doivent être déployés.

Résumé Notice

Corpus Documentaire

- La compagnie doit se doter d'un **corpus documentaire détaillé et dédié à la QDD**.
- Ce dernier doit être présenté en CODIR et validé par la DG.
- **Il doit décrire entre autres : le périmètre des données concernées, les RACI, la comitologie, les KPI de la QDD et les processus de suivi de cette dernière.**
- Le corpus documentaire doit inclure les cas de non conformité
- MAJ : annuelle

Désignation de personnes « relais »

- **Mission** : Mettre à jour le répertoire des données, formaliser le cheminement des données, coordonner les contrôles opérationnels, et animer l'amélioration continue de la qualité des données
- Il est également préconisé **de nommer des propriétaires des données au sein de ces fonctions**, les chargeant de la responsabilité de la qualité des données et de leur amélioration continue.

Nomination d'un Responsable QDD

- **Mission** : Assurer la clarté des fonctions et des responsabilités des parties prenantes, en adoptant une perspective transversale sur les données SII. Garant du corpus documentaire, pilote les comités de surveillance de la QDD, participe aux choix d'externalisation d'activité impliquant des données afférentes.
- Il peut exercer **d'autres fonctions** dans l'entreprise mais doit **s'abstenir de tout conflit d'intérêt**.
- **Le Responsable doit être équipé d'outils de suivi** de la QDD lui permettant de piloter de manière régulière les KPI retenues (Cf tableau de bord / contrôle interne)

Comitologie

- **Création d'un comité de gouvernance et de pilotage de la donnée** nécessaire à Solvabilité 2.
- **Les participants au comité sont à minima : les responsables de la QDD, les directions métiers impliquées, la DSI, l'actuariat et les risques.**
- **Les comptes rendus doivent être visés par la Direction Effective de l'entreprise.**

Gouvernance et processus : zoom sur les données externes

L'ACPR pointe du doigt la gestion des données provenant de sources externes

Données externes

(délégataires de gestion, gestionnaires d'actifs, réassureurs, prestataires informatiques et fournisseurs de données)

Mêmes exigences d'intégrité : les framework internes d'exhaustivité, exactitude et cohérence s'appliquent.

Données internes

Résumé Notice

Les dispositifs de contrôle et de qualité appliqués aux données internes doivent **également s'étendre**, dans une mesure adaptée, aux données externes :

- Réalisation d'un **travail de cartographie des données** provenant notamment de sources externes et délégataires, afin d'évaluer leur **importance relative dans les activités, en prenant en compte des critères** tels que la proportion de contrats et/ou de sinistres gérés par rapport au portefeuille total, la quote-part de réassurance et la modélisation de garanties ;
- Pour les données provenant de **fournisseurs spécialisés** tels que les marchés financiers, les catastrophes naturelles, les scénarios économiques et les tables de mortalité, l'entreprise doit **examiner les garanties de qualité offertes lors de leur sélection** ;
- En cas de **prestataires de services devenant des fournisseurs de données par effet secondaire**, un **accord écrit** doit expliciter les exigences de qualité des données, y compris la méthode, les métriques, la fréquence d'évaluation, la disponibilité, la sûreté et la confidentialité des données

Impacts et Convictions Ailancy

- La cartographie des données externes est un travail souvent important et à réaliser par Business Line afin de permettre un mapping le plus complet possible.
- La centralisation de la cartographie doit être située au niveau de la DSI et du Contrôle Interne.
- Les Achats doivent être des contributeurs de premier plan afin de mener un état des lieux et garantir la bonne contractualisation future
- La fonction Audit et Contrôle doit être en mesure de mener le travail de suivi des contractualisations et du respect des prestataires du cadre contractuel à ce sujet.
- Cette notice vient en écho sur plusieurs aspects avec la réglementation PECEI et la transposition nationale de l'ACPR sur les PSEE. Les dispositifs mis en place doivent prendre en compte la QDD si nécessaire.

Répertoire des données et cartographies

Le répertoire des données et la documentation de l'environnement informatique

Résumé Notice

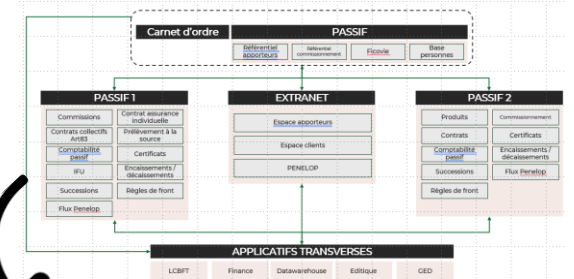


La documentation de l'environnement informatique

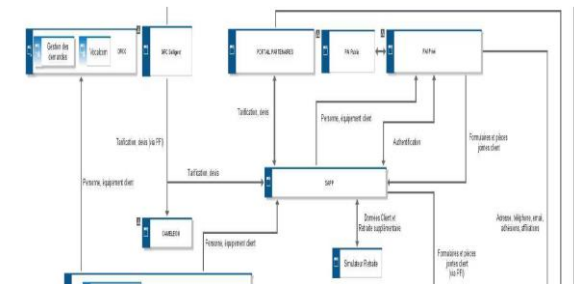
- **Objectif** : Visualiser son environnement informatique, maîtriser la chaîne de transformation des données et identifier les zones de risques.
- Cette documentation comprend deux cartographies :
 - La cartographie des systèmes d'information, qui offre une vision globale des éléments constituant le système
 - La cartographie des flux de données, qui permet de visualiser les étapes de transformation, les contrôles manuels et automatiques, couvrant aussi bien les données internes qu'externes et toutes les modalités d'intégration. Elle est liée au répertoire des données et aux contrôles de qualité des données.
- L'outil choisi pour héberger la cartographie des flux **garantit sa maintenance et son accessibilité**, avec des mises à jour régulières en fonction des évolutions de l'entreprise. **C'est un des points faibles des Assureurs à ce sujet**. Trop souvent, les cartographies ne sont pas à jour et ne permettent pas de garantir que le dispositif de QDD soit bien mappé et donc bien surveillé.

Illustrations

Cartographie applicative



Cartographie des flux afférents



Standards de qualité élevés

L'ACPR souligne que les attentes en matière de données entrantes pour le calcul de SCR/MCR sont très élevées

- Il appartient à chaque compagnie d'organiser sa gestion de données internes comme externes de façon harmonisée avec notamment un répertoire et une documentation aux standards attendus

Les répertoires de données

- Comprennent des **attributs essentiels** tels que la description, la localisation, la source, l'usage, le propriétaire, la modalité, la fréquence de mise à jour des données et la **criticité**.
- Cette dernière permet de **focaliser l'attention sur les données ayant un impact significatif sur les calculs prudentiels**, et elle est déterminée par des **tests de sensibilité** ou par l'expertise.

Nous pensons que les compagnies d'Assurance présentent parfois des lacunes dans la documentation afférente aux données et aux environnements informatiques. Notre expérience dans la réalisation de missions SI permet de mettre rapidement à niveau ces faiblesses.

Outils, Audit et Contrôle interne

Tableau de bord, gestion et cartographie des risques, dispositif de contrôle permanent, fonction actuarielle et audit interne

Résumé Notice



Tableau de bord

- Pour exploiter et condenser les résultats des contrôles dans un tableau de bord, l'entreprise doit **définir et formaliser une méthodologie d'agrégation validée et partagée**.
- Il est **exposé et discuté** lors des réunions du **comité de gouvernance et de pilotage de la QDD**
- Un certain nombre d'outils doivent être mis en place



Fonction actuarielle et audit interne

- La fonction actuarielle **évalue la suffisance et la qualité des données** pour le calcul des provisions techniques prudentielles. Elle s'assure que les limites identifiées dans certaines données **sont considérées** lors de l'estimation des provisions techniques, et **ajuste** le niveau de ces provisions en conséquence.
- La fonction d'audit interne **intègre le risque de non-qualité des données dans son champ d'audit**. Elle conçoit son **plan d'audit pluriannuel** pour évaluer l'efficacité du dispositif de l'entreprise en matière de **gestion de la QDD** utilisées dans les calculs prudentiels.



Dispositif de contrôle permanent

- Le référentiel de contrôles de l'entreprise englobe les contrôles effectués dans les **processus liés aux provisions techniques prudentielles, aux paramètres spécifiques, et au capital de solvabilité**, contribuant à mesurer le risque de non-qualité des données ; et les **contrôles spécifiques** conçus pour réduire les risques liés à la QDD tout au long de leur cheminement.
- Ces contrôles sont **documentés, décrits avec leurs critères, périodicité, seuils, et résultats**, enregistrés pour favoriser l'amélioration continue.



Gestion et cartographie des risques

- **Objectif** : assurer la **disponibilité** et la **fiabilité** des informations financières et non financières, **conformément à la réglementation**.
- Le **risque de non-qualité** des données est un **risque transversal**, touchant les **processus de souscription, de provisionnement et de production des comptes sociaux et prudentiels**, impliquant des systèmes **internes et externes** et comportant des **risques opérationnels**
- Lorsque le processus d'établissement du capital de solvabilité requis est considéré comme un **processus distinct**, le risque de QDD associé à ce processus est **également inclus dans la cartographie des risques**.

Principaux chantiers identifiés

Nous pensons que les compagnies d'Assurance pourraient devoir mettre en œuvre 3 principaux chantiers de mise en conformité et 1 chantier d'innovation

1

AUDIT de la QDD

- Permettre de dresser un état des lieux de la Compagnie vis-à-vis de toutes les exigences rappelées dans cette notice
- Etat des lieux des 3 axes principaux de Gouvernance, Répertoire de données et cartographie, et Contrôles Internes
- Définir les principaux chantiers à démarrer en fonction de leur criticité

2

Refonte de la Gouvernance Data et de la documentation concernée

- Effacer les points faibles de Gouvernance en reprenant les lignes directrices et en intégrant la QDD dans les organes décisionnels existant
- Bâtir un répertoire de données robuste et une cartographie afférente
- Intégrer le risque de QDD à la cartographie des risques

3

Mise en qualité

- Pour les Bases de données importantes s'avérant en écart, bâtir un plan de mise en qualité rapide de type TASK FORCE
- Mise en conformité solide permettant une amélioration de la QDD.
- Limiter les coûts de remédiation et le risque de non conformité

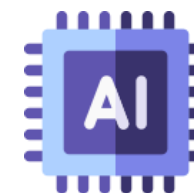
4

INNOVATION

Contrôle de la QDD grâce à l'intelligence artificielle

- Nettoyage de BDD, détection de valeurs incohérentes, confrontation de données avec plusieurs fournisseurs et sélection, apprentissage de complétude de données, normalisation, complétude de data manquantes ou alertes.
- Plusieurs Fintech travaillent sur les sujets de données pour la production de reporting réglementaires Bancaire et Assurantielles.

Nous vous proposons de réaliser un Benchmark des principaux éditeurs de solutions



Exemples

SAS

Qualitadd

apidata

Principaux chantiers identifiés

ILLUSTRATION CHANTIER #1 – Audit sur la QDD : réaliser un état des lieux complet du Quality Data Management

Le Répertoire de données et la cartographie sont les bases de la réflexion

- Reprise en main du répertoire de données et formalisation de la cible attendue
- Travail par Business Line afin de lister l'ensemble des données de l'entreprise nécessaires aux calculs réglementaires
- Analyse de l'existant et Gap Analysis
- La cartographie doit être applicative, par flux et apporter une vision de criticité de la donnée.

Gouvernance et Contrôle Interne

- Description écrite de la Gouvernance de la QDD et de la politique interne de QDD
- Analyse des forces et faiblesses du modèle de Gouvernance en place
- Intégration de l'instance QDD dans les instances existantes si nécessaire
- L'audit vise à évaluer l'efficacité des instances en place et éventuellement de bâtir un nouveau modèle.
- Vérification de la cartographie de risques et de l'inclusion de la QDD dans le dispositif de contrôle interne

Process de transformation : le piège !

- La cartographie ne fera pas ressortir les processus de transformation de données ni les risques associés.
- La source, les intervenants et l'utilisation de la donnée doivent être renseignés à chaque étape de transformation afin de garantir un framework complet.
- Les évolutions afférentes doivent être documentées dans un Carnet de bord.
- Identification des process de transformation des données et des risques afférents

Contractualisation et Surveillance

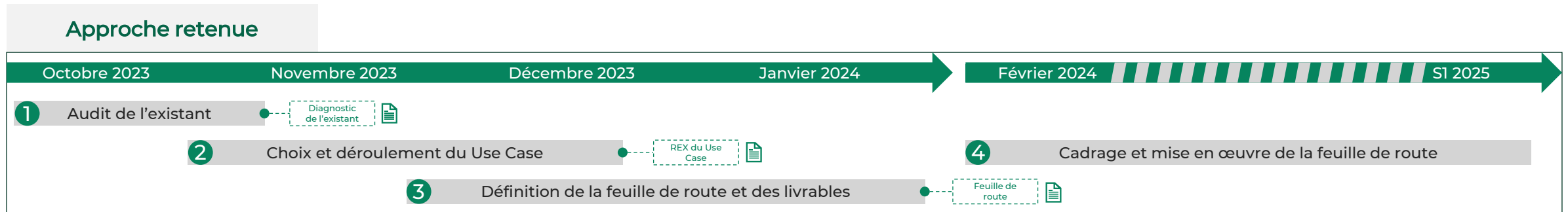
- Etat des lieux des contrats en cours et Gap analysis
- Amendement des modèles de clauses contractuelles existantes pour intégration aux futurs contrats
- Etat des lieux de la politique achat et exigences afférentes à la QDD
- Existe-t-il un process de déclaration de changement de données par les Tiers et d'avertissement des instances de la compagnie impactées ?



REX chantier #1

Précadrage d'un projet QDD chez un assureur – confidentiel mission en cours

Objectif du projet : structurer le projet QDD (méthodologie, livrables à réaliser) à travers une phase de précadrage, pour renforcer le dispositif existant et en assurer la solidité et l'exhaustivité



Facteurs de réussite

- **Choix du Use Case** : identification de la donnée à étudier pour le lignage selon des critères à définir avec les Métiers (volume en nombre de transaction ou en montant des transactions, disponibilités des équipes concernées)
- **Adhésion forte au projet** de l'ensemble des collaborateurs : un sponsor (Directeur de l'Actuariat) impliqué et fédérateur et l'identification de relais au sein des équipes Métiers pour faire face à la sollicitation importante qu'implique le projet

Points d'attention

- **Identifier la documentation et les points de contrôle existants**, qui contribuent à la qualité des données sans être labellisés QDD, pour les rattacher au dispositif et les cartographier
- Au cours de l'audit, **réaliser une cartographie actualisée des applicatifs et des flux** sur la base de la documentation mise à disposition et la challenger lors des premiers ateliers de travail avec les Métiers
- Adapter la Comitologie avec la création d'un comité dédié n'est pas forcément évident. Une évaluation des sujets traités dans les comités existants permet de mieux appréhender les impacts et prises de décision quant aux transferts des sujets vers le Comité de Gouvernance et de pilotage de la donnée

Principaux chantiers identifiés

ILLUSTRATION CHANTIER #2 – Adaptation de la Gouvernance pour assurer une QDD de qualité et stable dans le temps

RACI des principales instances décisionnelles de la Compagnie et Positionnement de Comité de Gouvernance et de pilotage de la donnée

Positionnement du Responsable de la QDD et déclinaison des RACI instances au niveau des individus : Gestionnaire, Opérateur et Technicien de données

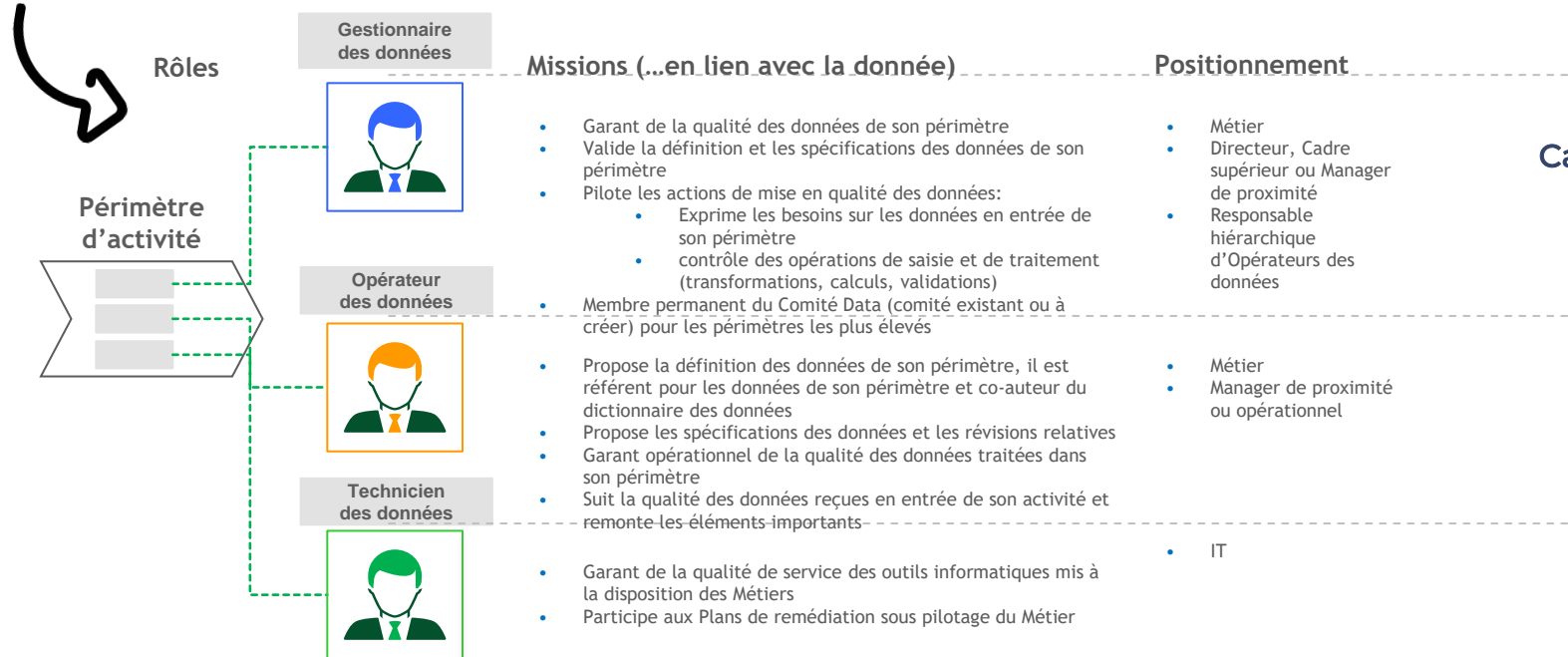
Outils et Process de Gouvernance

Création du Comité de Gouvernance et de pilotage de la donnée, en transverse des comités existants en évitant la redondance



Responsable de la Qualité de Données : assurer la clarté des fonctions et des responsabilités des parties prenantes, en adoptant une perspective transversale sur les données SI. Garant du corpus documentaire, pilote les comités de surveillance de la QDD, participe aux choix d'externalisation d'activité impliquant des données afférentes

Mettre en place une série d'outils permettant le bon contrôle et pilotage de la QDD tel que défini dans la Gouvernance



AMELIORATION CONTINUE : les fonctions Contrôle sont au centre de la surveillance de la bonne application du framework de QDD dans le temps. La technologie et l'IA sont également des leviers de plus en plus inévitables

Principaux chantiers identifiés

ILLUSTRATION CHANTIER #3 – Mise en qualité des données – Task force de remédiation. Suite à un constat de Breach par rapport aux exigences du régulateur, nous aidons les établissements à se mettre en conformité en respectant les délais dans des coûts maîtrisés

UN PILOTAGE FORT

Task force agile et pragmatique

- Organisation en **task force regroupant des collaborateurs des Directions / Entités parties prenantes** (Actuariat, Conformité, Opérations, FO, IT, ...).
- **Pragmatisme et agilité**, via notamment **des travaux significatifs de priorisation, la recherche de solutions alternatives, et une forte capacité d'adaptation**

Gouvernance ad hoc & sponsorship de haut niveau

- Mise en place d'une gouvernance ad-hoc et d'un **sponsorship de haut niveau et double** (ex Métier/Conformité ou Métier/Opérations), **responsabilisé (KPIs)** vis à vis de la direction générale et les régulateurs ou client le cas échéant.

Pilotage précis via des KPI de suivi quotidien

- Pilotage via des **KPIs issu d'une phase de diagnostic** amont et d'un **objectif d'apurement de stock**.
- Application d'une méthodologie « Agile » d'apurement via des **Sprints avec objectifs quantitatifs par Sprint**

UNE VISION LONG-TERME

Cadrage s'appuyant sur un diagnostic précis et un benchmark de marché

- **Diagnostic précis** permettant d'établir une **feuille de route réaliste** (périmètre, priorités, leviers d'accélération...) avec l'identification et quantification des ressources à mettre en place
- **Un benchmark de marché** afin de capitaliser sur les meilleures pratiques et d'éviter de reproduire des erreurs

REX sur les traitements opérationnels effectués

- L'équipe opérationnelle **doit profiter de sa vision « terrain » du traitement des opérations pour alimenter le diagnostic** d'une vision « micro » des axes d'amélioration potentiels (quick-win IT, modifications de process, bonnes pratiques, ...)

Ancrage durable des pratiques

- **L'objectif** du plan de remédiation est **double** : **résorber une situation actuelle** (stock) et mettre en œuvre toutes les **améliorations** (process, conduite du changement, contrôles, ...) nécessaires pour **éviter une reproduction future**

UNE COM TRANSPARENTE

Com régulière Direction générale

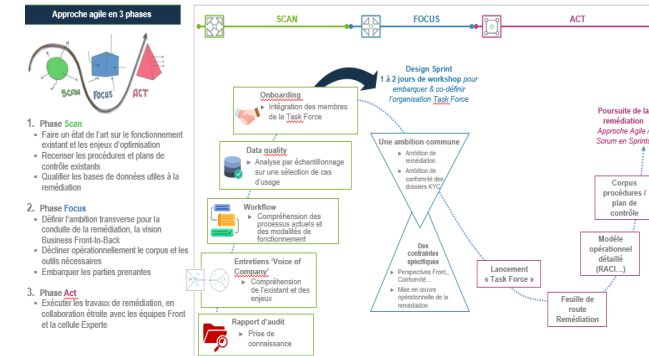
- **La direction générale engageant sa responsabilité** notamment lors d'une remédiation réglementaire doit être informée de manière régulière de l'avancée des travaux et des difficultés rencontrées pour **prendre rapidement les décisions nécessaires (ex budget) hors des circuits habituels**

Com régulière « tiers parties »

- Un plan de remédiation implique dans la plupart des cas un **engagement ferme vis-à-vis de régulateurs ou de clients** sur un délai de résolution
- Une **communication claire et transparente** est nécessaire afin de **démontrer la mobilisation** importante mise en œuvre et la bonne foi en ne minimisant pas les problèmes ni les délais de réalisation
- Une **visibilité continue de l'avancée des travaux** doit également permettre de rassurer

Illustrations

Approche agile d'une remédiation de QDD



Remediation Change
Démarche projet



Remediation Factory
Equipe opérationnelle

Les établissements financiers font face de manière régulière à des plans de remédiation réglementaires ou opérationnels nécessitant la mise en place d'un dispositif de type « task force » dédié afin de traiter la situation

A propos d'Ailancy

Chiffres et Savoir Faire



Une offre de services complète dédiée à l'industrie financière



Conseil en organisation et management

- Stratégie de développement
- Compétitivité des organisations
- Risques & conformité
- Conduite de grands projets
- Transformation des SI
- Accélération digitale



Expertises et Solutions

- Expertise fonctionnelle métier
- Apport méthodologique
- Maîtrise de solution
- Réalisation technologique
- Offres en Nearshore d'externalisation de services
- Traitements d'opérations



Agence digitale

- Stratégie & Conception digitale
- Expérience utilisateurs
- Conception & réalisation de produits
- Lab' Innovation
- Digital Marketing
- Green IT

300

Consultants répartis sur 5 entités



46M€

Chiffre d'affaires

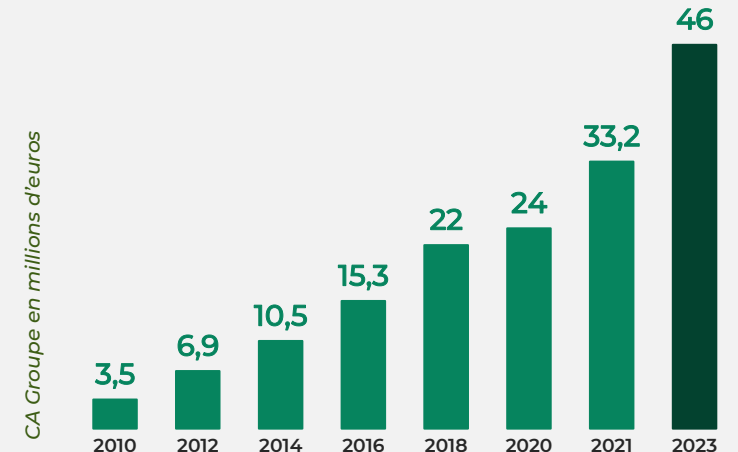


+1000

Missions réalisées



Une croissance continue depuis 15 ans



Ailancy vous accompagne sur tout le cycle de vie de la transformation



Élaborer la stratégie de développement

- > Étude de marché et positionnement stratégique
- > Stratégies opérationnelles
- > Cadrage et accompagnement de projets de développement



Améliorer la compétitivité de l'organisation

- > Refonte de processus et des organisations
- > Accompagnement de restructurations et fusions
- > Recherche de partenariats, d'outsourcing et de synergies



S'adapter aux contraintes réglementaires

- > Expertise forte notamment sur : ESG, MIF II, DDA, RGPD, DSP2, PRIIPS, ...
- > Conduite de veille, analyse d'impacts et appui à la mise en œuvre
- > Optimisation du risk management et du dispositif de conformité



Conduire de grands projets de transformation

- > Dispositifs PMO & pilotage de programme
- > Conduite de projets en méthodologie Agile
- > Mobilisation d'équipes pluridisciplinaires



Faire évoluer le Système d'information

- > Construction de schéma directeur informatique
- > Aide au choix de progiciels
- > Appui à la spécifications métier



Réussir sa transition digitale

- > Définition de plan de transformation digitale et aide à la déclinaison
- > Expertise en matière d'Open Banking, APIs, blockchain
- > Appui sur la présence au sein de l'écosystème Fintechs

« S'engager dans les transformations impactantes et durables de l'industrie financière »



Un cabinet spécialisé

- Une spécialisation sur les secteurs de la banque-assurance, un leader sur le marché français
- Une expertise sur les métiers et process de ses clients permettant d'offrir un service de haute qualité et sur-mesure



Un cabinet engagé

- Un ratio de 1 associé pour 10 consultants qui implique un engagement opérationnel pérenne des associés
 - Des consultants impliqués fortement en interne pour porter les ambitions du cabinet aux côtés des associés

Ailancy

- Une flexibilité en mission pour s'adapter aux contraintes des clients
- Une logique de confiance avec les clients (contrats, livrables...)
- Un effort de RSE important, un partenariat récemment noué avec Innov' & Co, cabinet adapté
- A venir : Nos interventions seront très prochainement évaluées en amont sur une échelle propriétaire de « finance durable »

Un cabinet responsable

Une forte implication dans les Organismes de Place

- Une maîtrise de l'écosystème de prestataires et des Fintechs
- Une priorité donnée à la R&D (publications, études...)
et à l'innovation (digital, blockchain...)

Un cabinet innovant



_ Assurance

Stratégie de développement

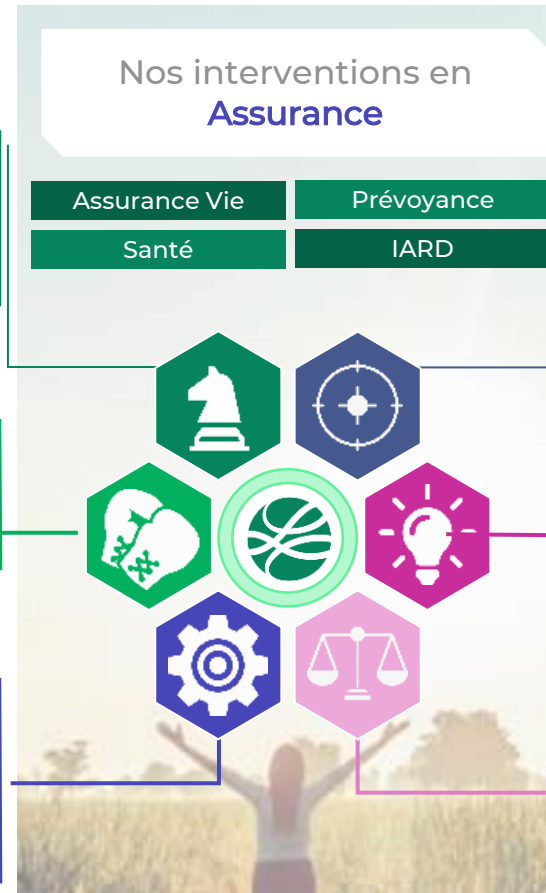
- > Définition des nouvelles offres mass market MRH et Auto d'un bancassureur
- > Déploiement d'une nouvelle offre santé et prévoyance collective dans le cadre d'un partenariat entre un réseau bancaire et deux assureurs

Compétitivité de l'organisation

- > Mutualisation des BO de gestion des contrats IARD de deux réseaux bancaires
- > Définition de la stratégie opérationnelle d'une direction de gestion de l'indemnisation (organisation des plateaux, processus, formation)
- > Réorganisation des BO retraite et prévoyance d'un acteur de premier plan de la protection sociale complémentaire

Évolution du système d'information

- > Diagnostic de l'organisation IT et définition du modèle cible d'un courtier majeur de la complémentaire et la prévoyance
- > Réorganisation des fonctions IT d'un bancassureur : audit de l'existant et scénario d'évolution



Pilotage de Programme

- > Cadrage d'une plateforme de services retraite pour un bancassureur, avec une offre large de produits et de services où convergent tous les écosystèmes (entreprises et salariés, retraités et actifs aux préoccupations et projets multiples)
- > Accompagnement de la création d'une application mobile de mise en relation entre client et réseaux de professionnels (réparateur, artisan, ...)

Transition digitale

- > Cadrage d'une plateforme de services retraite pour un bancassureur, avec une offre large de produits et de services où convergent tous les écosystèmes (entreprises et salariés, retraités et actifs aux préoccupations et projets multiples)
- > Accompagnement de la création d'une application mobile de mise en relation entre client et réseaux de professionnels (réparateur, artisan, ...)

Réglementaire

- > Mise en conformité à la Loi PACTE et à la directive DDA
- > Accompagnement d'un acteur dans le cadre d'un audit de conformité avec la Loi Eckert par l'ACPR
- > Accompagnement de la Direction de la Stratégie d'une mutuelle dans la mise en conformité au RGPD

Nos publications et nos évènements

Comment optimiser votre gestion des leads en provenance du web ?

Benchmark des offres de dépendance

Panorama des Assurtech :
Vraie disruption ou phénomène éphémère?

Loi PACTE : Quelles stratégies gagnantes face à la recomposition du paysage de l'épargne ?

Loi Eckert : la recherche de bénéficiaires par IA/RPA

Ils nous font confiance



_ Wealth Management & Assurance Vie

Stratégie de développement

- > Stratégie d'acquisition client
- > Refonte d'offres de conseil en investissement et du parcours épargne
- > Définition des scénarios d'évolution au regard du portefeuille clients et des besoins de rationalisation des coûts
- > Analyse de la roadmap stratégique
- > Design de nouvelles offres et évaluation du ROI

Compétitivité de l'organisation

- > Amélioration de l'efficacité des front-office (banquiers et conseils)
- > Réflexion stratégique sur l'externalisation/sous-traitance/partnership sur les métiers de l'exécution, M/O
- > Optimisation des processus
- > Définition de target operating model en France et à l'étranger pour des acteurs locaux et globaux

Évolution du système d'information

- > Définition de l'architecture cible des outils front to back et pilotage de la transformation
- > Choix d'OMS, PMS, Robo Advisors, Data Management, CRM, Core Banking...



Pilotage de Programme

- > Définition de l'architecture cible des outils front, middle et back-office et pilotage de la transformation
- > Programme d'intégration post-fusion
- > Programme d'excellence opérationnelle

Transition digitale

- > Mise en place méthodologie Agile
- > Digitalisation du processus d'information client avec optimisation du ciblage et gestion des choix
- > Digitalisation d'offres de conseil en investissement et de gestion sous mandat
- > Digitalisation du conseil patrimonial
- > Benchmark et refonte de portails web

Réglementaire

- > Etude d'impacts et pilotage de la mise en œuvre des projets réglementaires : MIF2/PRIIPS/DDA, GDPR, ESG (SFDR, TAXONOMIE), CSDR, FATCA, CRS, DAC 6, AML
- > Plan de remédiation KYC, AML, MIF2, ESG, DAC6
- > Étude d'impacts et mise en œuvre des projets de Place

Nos publications et nos événements

- Finance Durable :** Perspectives de marché & défis à relever
- Encadrement renforcé du PSEE :** Nouvelles lignes directes sur l'externalisation
- CGP et modèles opérationnels :** adaptations des modèles FO2BO aux nouvelles tendances de marchés

- Eclairage CRM Wealth Management :** Une nouvelle génération de CRM
- Digitalisation du Conseil en investissement :** Une nouvelle approche du conseil en investissement

Ils nous font confiance



Vos contacts



› **FAUVEAU Sébastien**

Associé Assurances

Sébastien.fauveau@ailancy.com

+33 6 29 76 09 25

› **RAMADIER Mathieu**

Directeur Associé WM/Assurance Vie

mathieu.ramadier@ailancy.com

+33 6 62 42 49 85

› **JANAND Joannès**

Consultant Senior

joannes.janand@ailancy.com



32 rue de Ponthieu
75008 Paris
contact@ailancy.com

